

Aide-mémoire des obligations à remplir

Tâches	Documents fournis par la CSD	Cochez lorsque la tâche est complétée
Nommer la personne responsable et mettre son nom et ses coordonnées sur le site internet du syndicat	Aucun texte associé	<input type="checkbox"/>
Faire l'inventaire des renseignements personnels détenus par le syndicat	Cartographie des RP	<input type="checkbox"/>
Posséder un plan de classification.	Plan de classification	<input type="checkbox"/>
Avoir une politique interne de protection des renseignements personnels;	Procédures internes	<input type="checkbox"/>
<p>Pour les syndicats qui possèdent des sites internet, mettre en ligne la politique de collecte de renseignements personnels dans un langage clair et facilement accessible sur le site du syndicat. Cette politique traite également de l'usage des réseaux sociaux et des envois d'infolettre.</p> <p>S'assurer que lorsqu'une personne arrive sur le site de</p>	Web politique de confidentialité	<p>Politique <input type="checkbox"/></p> <p>Fenêtre surgissante (« Pop-up ») <input type="checkbox"/></p>



vosre syndicat, d'avoir une fenetre surgissante (« Pop-up »)		
Posseder un plan d'action en cas d'incident de confidentialite	Plan d'action pour un IC	<input type="checkbox"/>
Mettre en place un registre d'incident de confidentialite	Gabarit de registre des incidents de securite	<input type="checkbox"/>
Posseder un document qui permet de faire une evaluation des facteurs relatifs a la vie privee.	Evaluation des facteurs relatifs a la vie privee	<input type="checkbox"/>
Reviser les contrats avec l'externe	Aucun texte associe	<input type="checkbox"/>



Dans le tableau qui suit, ce sont des suggestions de la centrale et non des obligations de la loi.

Propositions pour vous faciliter la tâche ou éviter des problèmes

Suggestion	Documents fournis par la CSD	Cochez lorsque la tâche est complétée
Mettre les clauses types (incorporé)	Clause type sur les responsabilités des dirigeant-es du bureau syndical aux statuts et règlements	<input type="checkbox"/>
Mettre dans les conventions collectives les obligations patronales de fournir les renseignements personnels des personnes à son emploi.		<input type="checkbox"/>
Par souci de transparence et aussi afin d'informer vos membres, vous devriez faire adopter votre politique de confidentialité interne lors d'une Assemblée générale.	Aucun texte associé	<input type="checkbox"/>

